



Ubac des Maures

[Var]

A quelques
kilomètres de la
mer Méditerranée,
entre plaine et
collines du massif
des Maures, se
cache une nature
remarquable

Action soutenue par
Tetra Pak dans le
cadre du partenariat
avec le WWF sur la
"Protection des forêts
méditerranéennes"

 **Tetra Pak**
PROTÈGE CE QUI EST BON™



© D. Vallauri

Le bassin méditerranéen est l'une des zones les plus riches en biodiversité de la planète. On y dénombre par exemple 10 % des fleurs du monde sur seulement 1,6 % de la surface de la Terre. Cependant, toutes les régions méditerranéennes ne sont pas égales face à la biodiversité. Le massif des Maures est particulièrement favorisé : il a été identifié comme l'un des massifs forestiers méditerranéens les plus riches. Suite à l'abandon des activités traditionnelles (pastoralisme, cueillettes, travaux forestiers...), il subit actuellement de nouvelles évolutions. Alors que la nature reprend ses droits sur certaines parcelles, elle est menacée ailleurs par les grands incendies, l'urbanisation grandissante ou la surfréquentation touristique.



Cistudes d'Europe

© G. Baron/CEEP



Sérapias négligé

© A. Catard/CEEP



© WWF

↳ Des milieux façonnés par l'homme

Dans les Maures, l'homme a développé des vergers de châtaigniers pour en récolter les fruits. Entretien, ces vergers forment de véritables clairières favorables à de nombreuses espèces. Mais, avec l'abandon de cette pratique ou la gestion en taillis, les vergers de châtaigniers perdent une grande partie de leur intérêt biologique.



Châtaigneraie
© A. Catard/CEEP

Depuis l'ère romaine, le massif des Maures est exploité pour ses minerais. Aujourd'hui, les

mines ont été fermées. Toutefois, certaines ont été maintenues accessibles pour les chauves-souris dont le petit rhinolophe, espèce à la fois rare et menacée, qui y a élu domicile.

Des études récentes, conduites sur ce site, ont montré une grande continuité du boisement dans le temps. Le chêne liège est présent naturellement dans les Maures depuis près de sept mille ans. Son exploitation, elle aussi fort ancienne, est parfaitement compatible avec la protection de la nature si elle est entreprise dans les règles de l'art.

↳ L'eau, une ressource précieuse

Les crêtes des Maures, qui culminent à près de 800 mètres, peuvent recueillir d'importantes précipitations, qui alimentent tout un réseau de ruisseaux et de mares temporaires. La plupart s'assèche en été mais quelques vasques profondes et des sources toujours en eau demeurent. Elles sont alors précieuses pour la faune.



Spiranthe d'été
© A. Catard/CEEP

Tantôt ombragés tantôt en pleine lumière, ces habitats accueillent de nombreux invertébrés aquatiques (insectes et crustacés), des amphibiens protégés ainsi que la Cistude, tortue aquatique devenue rare en France.

Toutefois, la richesse des ruisseaux temporaires est surtout végétale puisqu'ils abritent 4 % de la flore française menacée. Parmi elles, l'Isoète de Durieu ou des orchidées comme la Spiranthe d'été.



↳ De la pelouse...

Tous les stades de végétation peuvent être observés dans ces vallons des Maures : les affleurements rocheux à végétation pionnière, les pelouses si riches en orchidées (34 espèces différentes dans la plaine des Maures, un record !) ou encore le maquis bas. Composé de petits arbustes comme la lavande des Maures, les cistes de Montpellier et à feuilles de sauge ou encore les callunes, le maquis bas est aux sols siliceux ce que la garrigue est aux sols calcaires.



Tortue d'Hermann
© A. Catard/CEEP

La tortue d'Hermann

C'est la seule tortue terrestre de France. C'est aussi l'un des reptiles les plus menacés. S'étendant autrefois sur tout le pourtour méditerranéen, son aire de répartition s'est considérablement réduite depuis quelques décennies. Elle ne subsiste plus que dans quelques massifs varois et en Corse. A l'origine de cette raréfaction, les incendies, la destruction de son habitat par l'urbanisation et le ramassage par l'homme, pour la vente comme animal de compagnie.



Pic épeiche
© R. Webster/WWF-Canon

... à la forêt

Au maquis bas, succède le maquis haut à bruyères arborescentes et arbousiers puis la forêt. Dans le massif des Maures, l'homme a favorisé le chêne liège aux dépens des chênes verts et pubescents.

Lorsqu'elles ne sont plus exploitées, ces vieilles suberaies se retrouvent à nouveau mélangées avec les autres chênes. Mais ce sont les vieux chênes liège qui abritent actuellement la plus grande diversité d'insectes rares. Les études engagées sur le site confirment toutes que les forêts des Maures forment l'un des haut-lieux français pour les coléoptères, champignons, lichens... On y trouve notamment de nombreuses espèces qui vivent sur les très vieux arbres ou décomposent les arbres morts.



Pique-Prune
© J. Guarrigue



Depuis 1999, la **Fondation WWF** et le **CEEP** (Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence) se sont associés pour protéger la richesse biologique exceptionnelle du Massif des Maures

- ↳ **Conservation** : pour préserver ces milieux, 170 hectares sont désormais protégés par l'acquisition et la gestion du CEEP et du WWF. Ils sont inclus dans la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures.
- ↳ **Recherche** : en partenariat avec les scientifiques, le WWF et le CEEP ont lancé de nombreuses études visant à accroître la connaissance du massif des Maures (biodiversité, histoire, gestion).
- ↳ **Pour une meilleure gestion** : le CEEP et le WWF souhaitent que les espaces qu'ils ont acquis servent de lieux de dialogue avec les acteurs forestiers, pour la mise en place d'une gestion durable.
- ↳ **Sensibiliser le plus grand nombre** aux richesses de la plaine et des collines des Maures, et aux menaces qui pèsent sur elles. Une campagne de sensibilisation des touristes avec l'aide d'écolovolontaires pendant l'été et une campagne éducative avec plusieurs classes de cycle 3 sont engagées chaque année dans le massif.

Vous aussi, vous pouvez participer à la préservation de ce patrimoine exceptionnel en respectant ces simples consignes :



↳ Les feux sont interdits. Attention aussi à vos mégots de cigarette.



↳ Les jours de grand vent ou de sécheresse intense, l'accès aux massifs peut être interdit. Renseignez-vous en mairie. Respectez la réglementation, elle est faite pour votre sécurité.



↳ Sur la plupart des pistes forestières, la circulation motorisée est interdite toute l'année (sauf riverains et ayants droits).

↳ La tortue d'Hermann est un animal sauvage. Laissez-la vivre dans son milieu naturel, ne la ramassez pas. Ne cueillez pas de fleurs que vous ne connaissez pas, vous pourriez priver la nature d'une espèce rare ou protégée par la loi.



↳ Ne jetez pas vos débris dans la nature. Conservez les jusqu'à ce que vous trouviez une poubelle.

→ Plan de situation



→ Ensemble pour protéger un patrimoine exceptionnel



Le Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence est une association régionale de protection de la nature qui a pour objectif la conservation de la biodiversité des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il fait également partie du réseau des Conservatoires des Espaces Naturels de France qui gère plus de 40 000 hectares d'espaces naturels répartis sur 1 500 sites français. Les Conservatoires des Espaces naturels constituent ainsi le premier réseau privé de gestionnaires d'espaces naturels.

CEEP

Siège social :

890 chemin de Bouenhour haut

13090 Aix en Provence

Tél. 04 42 20 03 83

www.espaces-naturels-provence.com

CEEP-Var

1 place de la Convention

83340 Le Luc

Tél. 04 94 50 38 39



Le WWF-France œuvre depuis plus de 35 ans pour la conservation de la nature en métropole et outremer. La forêt est l'une de ses priorités. Au niveau mondial, le WWF a identifié 237 écorégions dont la biodiversité doit être préservée ; les forêts méditerranéennes sont parmi les régions les plus riches et les plus menacées. C'est dans cette optique là que le WWF-France a engagé depuis 1999 un programme avec Espaces naturels de Provence pour contribuer à la protection des forêts dans le massif des Maures.

WWF-France

> Paris

1, carrefour de Longchamp

75116 Paris

Tél. 01 55 25 84 84

> Marseille

6 rue des Fabres

13001 Marseille

Tél. 04 96 11 69 45

